AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-5-66 505687

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

N° 68 - MAI 1966/16
Aude (6,7,8,9) Gard (totalité)
Hérault (II,I2,I3,I6,14)
Pyré. Orientales (I et 2)

TORDEUSE ORIENTALE et ANARSIA

Les deux chenilles qui motivent les prochains soucis des producteurs d'abricots sont faciles à distinguer l'une de l'autre.

La larve de Tordeuse orientale atteint I4 mm; elle est allongée, rose, la tête et la plaque thoracique brune, ressemblant beaucoup à la larve du Carpocapse. Par contre, la larve de l'Anarsia est brun foncé (chocolat) ; elle peut mesurer I6 mm avec une tête noire tandis qu'une ligne étroite pâle à la limite de chaque élément donne un aspect annelé.

La présence de ces chenilles dans les fruits les rend répugnants pour le consommateur; la commercialisation est difficile, l'exportation impossible.

La protection des fruits ne peut être réalisée que par des traitements renouvelés au nombre de trois. Ils doivent être réalisés en fonction du jour j : date présumée de la récolte.

I° traitement . . . . j moins 40
2° traitement . . . . j moins 30
3° traitement . . . . j moins 20

Les produits qui donnent les meilleurs résultats sont :

AZINPHOS - CARBARYL - D.D.T. - PARATHION

Nous conseillons de commencer à traiter avant le 15 mai les fruits (abricots et pêches) devant être récoltés entre le I5 et le 25 juin.

Les traitements lavés par la pluie seront refaits.

MOUCHE DE LA CERISE

Les variétés tardives , c'est-à-dire la variété Reverchon (ou de même époque) et les variétés de maturité plus tardive, risquent d'être parasitées par la Mouche de la cerise. Il faut donc dès maintenant envisager les traitements qui seront préventifs pour assurer une production de fruits parfaitements sains. Outre le Diméthoate, le D.D.T. et le Diazinon sont homologués.

TEIGNE DE L'OLIVIER

La floraison des oliviers est prochaine (elle va débuter dans quelques situations privilégiées). Les chenilles de Teigne ont achevé leur nymphose et l'existence de papillons est probable. Il faut donc assurer la protection des inflorescences en pulvérisant un insecticide le plus persistant possible avant la floraison.

Montpellier le II Mai 1966

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

P206

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

CULTURES LEGUMIERES

AVERTISSEMENTS

Tomates de plein champ

Mildiou et Alternaria

Pour les agriculteurs qui pratiquent la culture des tomates de conserve pour la première fois cette année et tout particulièrement pour la région du Bitterois nous rappelons notre bulletin n° 67 du mois d'avril (2° supplément).

Nous profitons du présent bulletin pour indiquer certains fongicides les plus couramment utilisés contre ces deux maladies :

MILDIOU

- Certains fongicides organiques de synthèse et tout particulièrement le Mancozèbe et le Manèbe (160 gr. de matière active par hectolitre)

- Les organo-cupriques à prédominance de cuivre

- les sels de cuivre.

ALTERNARIA

- Dans leur ensemble les fongicides efficaces contre le mildiou le sont également contre l'Alternaria. Nous signalerons toutefois la plus grande efficacité, contre cette maladie, du Difolqtan (ou Folcid) du Mancozèbe et du Manèbe à 160 gr. de matière par hectolitre.

Nous rappelons que les produits cupriques ont une légère action dépressive sur les tomates et qu'ils sont peu efficaces contre l'Alternaria.

Si les deux maladies (Mildiou et Alternaria) doivent être combattues simultanément on donnera la préférence au Mancozèbe ou au Manèbe

INFORMATION

Teigne du poireau

Contre ce parasite nous rappelons qu'il importe de traiter à une dadence de dix jours avec un des produits suivants :

Carbaryl D.D.T. organo phosphorés (autorisés en cultures maraichères).

Pucerons des cultures maraîchères

Des attaques de pucerons ayant été observées sur certaines productions maraichères, les traitements devront être exécutés avec ;

- un ester phosphorique autorisé en cultures légumières,
- le Mévinphos,
- L'Isolan, le Lindane ou l'Endosulfan.

Nous rappelons que le Mévinphos est le seul insecticide systémique autorisé en cultures maraichères et que les esters phosphoriques ne peuvent être utilisés à moins de quinze jours de la récolte à l'exception du Malathion, du Bromophos et du Naled pour lesquels le délai d'utilisation est ramené à sept jours. Quant au Dichlorvos il peut être utilisé cinq jours avant la récolte.

Pour plus d'informations se rapporter à la liste des pesticides homologués au 1.1.66 éditée par les Stations d'Avertissements Agricoles.

Les doses recommandées par les fabricants ainsi que les délais fixés par la législation doivent être scrupuleusement respectés.

CHRESTIAN - LAVY